

## **Fonction des psychologues dans la lutte contre le chômage**

**Patrick Schmoll**

*L'élaboration de propositions des psychologues pour lutter contre le chômage appelle un préalable qu'on peut qualifier d'éthique: quelle est la fonction des psychologues dans cette entreprise ? Il est possible de la définir comme une fonction de tiers.*

L'Institut Européen de Psychologie (1) a pour vocation de susciter une réflexion sur les problèmes théoriques, mais aussi politiques et éthiques, posés par le développement des pratiques psychologiques dans nos sociétés modernes. Il tente aussi de proposer des réponses à ces problèmes, notamment en termes de dispositifs assurant que s'exerce dans les meilleures conditions la fonction du psychologue dans le traitement des problèmes sur lesquels il est appelé à travailler (2).

La lutte contre le chômage nous fournit l'occasion de spécifier cette fonction. C'est un peu une tarte à la crème, ces temps-ci, de faire de l'éthique un préalable à une réflexion sur un problème tel que celui-ci. Mais la question est plus que jamais à l'ordre du jour, à une époque où la multiplication et la diversification des problèmes sociaux appellent de plus en plus l'intervention des psychologues et où, de leur côté, ceux-ci cherchent à affermir leur groupe professionnel et à s'ouvrir de nouveaux marchés.

Il faut féliciter la Fédération des Psychologues (3) d'aborder des questions difficiles et très actuelles : le chômage aujourd'hui, demain les nouvelles formes de parentalité, les nouvelles technologies, etc. Mais il faut que nous ayons l'honnêteté de reconnaître que ce n'est pas par simple philanthropie ou idéal social que nous nous intéressons à ces questions. Ce sont aussi des "créneaux" sur un marché. Et les premiers emplois qu'à cet égard nous cherchons à créer, ce sont des emplois de psychologues...

Il nous faut donc éviter un risque : que les chômeurs servent d'objets d'échange dans la rencontre entre les pouvoirs publics et les entreprises, d'une part, à la recherche de moyens susceptibles d'amortir les effets sociaux de la crise et du chômage, et les psychologues, d'autre part, eux-mêmes en mal d'emploi et susceptibles, de ce fait, de mettre sans discernement leurs outils et leurs compétences au service d'une politique ou d'une autre. En fait, il nous faut aussi éviter d'être nous-mêmes les objets d'échanges politiques dont les enjeux nous échapperaient.

Ce risque prend l'aspect d'une alternative :

- Nous pouvons être tentés de nous plier à une commande politique qui mettrait nos pratiques au service d'une "gestion" des chômeurs comme population "à risques", au sens de R. Castel (4). Ce qui pourrait se légitimer, au fond, puisque ceux qui pourraient nous adresser cette commande sont aussi ceux qui nous paient. Notre fonction se réduirait alors à "arrondir les angles" du chômage, à huiler les rouages de la machine socio-économique : il s'agirait pour nous d'amortir, par notre écoute compatissante, les effets sur les personnes d'une politique de reconversion industrielle sauvage, et d'améliorer leur capacité de placement et d'adaptation au système, sans interrogation de celui-ci.

- Mais nous pouvons aussi être tentés de verser dans l'identification facile avec les chômeurs, contre les forces jugées responsables de leur situation : psychologues et chômeurs, même combat ! Ce qui nous réduirait à une pratique de revendication sociale qui ne ferait du chômage qu'un problème économique et politique. Or, je crois, d'une part, que les syndicats sont là pour s'occuper de cet aspect et le font mieux que nous et, d'autre part, que cela poserait le problème du contrat qui peut nous lier à ceux qui nous paient sans doute pour faire autre chose que cela.

Le risque est donc en fait de s'aplatir dans un imaginaire du chômage qui attribuerait à l'un ou l'autre partenaire l'entière responsabilité de ce problème et qui polariserait de ce fait, les énergies dans des dynamiques duelles : psychologues "avec" les chômeurs "contre le patronat", ou psychologues "avec" les entreprises et les pouvoirs publics pour "adapter" les chômeurs à la crise.

Il ne faut pas minimiser ce risque, il est important :

– D'abord, parce que les psychologues sont fréquemment eux-mêmes au chômage, partiel, déguisé ou total, et que l'incertitude matérielle fragilise l'éthique de n'importe qui.

– Mais aussi parce que les prestations que nous pouvons proposer ne sont pas aussi facilement identifiables que, par exemple, le fait de procurer à un chômeur un emploi, un logement ou une allocation de tel montant ; leurs résultats se laissent difficilement saisir dans des chiffres, des statistiques ; je ne crois pas qu'un psychologue puisse assurer qu'il a contribué à créer tant ou tant d'emplois ; d'où l'impression d'une absence de tangibilité : que peuvent apporter les psychologues dans le traitement de problèmes qui se posent d'abord crûment en termes matériels ? Les psychologues ont parfois eux-mêmes le sentiment de cette intangibilité, de ne servir à rien, ce qui peut les conduire à céder à la facilité, soit d'un fonctionnement routinier, soit d'un fonctionnement purement revendicatif.

Il nous faut pourtant éviter ce risque, parce que nous y perdrons notre "âme", c'est-à-dire notre définition de psychologue, qui tient précisément à ce qu'en de telles situations, sur de tels problèmes, nous pouvons occuper la position du tiers : fonction indispensable en ce qu'elle doit permettre d'éviter qu'un problème tel que celui du chômage bascule précisément dans l'agrégation des forces sociales dans une dynamique duelle, à la recherche d'ennemis intérieurs ou extérieurs: patronat pour les uns, fonctionnaires, femmes, immigrés pour les autres (ne prétend-on pas que certains "privilegiés" sur le marché du travail "volent" le travail des autres ?). Or, chacun de nous a conscience que le chômage (mais aussi certains aspects de la "lutte" contre le chômage) fait le lit du racisme, de la délinquance et de sa répression, voire de la guerre... (5).

Dès lors, quelles propositions peut-on faire ? Elles sont de deux ordres :

1) Il est évident que nous devons soutenir toute mesure politique qui permette au chômeur d'avoir un minimum matériel pour vivre, ne serait-ce que parce qu'il n'y a ni psychologue, ni pratique psychologique possible avec des ventres creux. Mais ce ne sont pas là des mesures auxquelles nous pourrions apporter notre spécificité en tant que psychologues, et ce n'est pas en tant que tels que nous avons à les soutenir, mais simplement en tant que citoyens (ceci vaut bien sûr aussi pour le chômage des psychologues).

2) Les propositions que nous pourrions faire de façon spécifique tablent sur le fait que le chômage, comme d'ailleurs le travail dont il est l'image en creux, n'est pas seulement un problème économique, mais aussi un problème culturel. C'est-à-dire qu'il ne menace pas que des besoins matériels facilement objectivables, mais aussi des "besoins" d'un autre ordre, dont les enjeux sont les "valeurs", les idéaux et, à travers eux, la relation du sujet à l'autre et au monde. Dans nos sociétés, le travail est

le moyen le plus général pour un être humain d'être reconnu par ses semblables. Il nous assigne à notre place, à telle enseigne que la plupart des noms de famille, en français en tout cas, sont originellement des noms de métier.

On commence à l'admettre: il n'y a pas de solution purement économique ou technique au chômage, dans une société où l'informatisation et la robotisation nous condamnent, pour ainsi dire, à un avenir de loisir. Il n'est plus question de donner du travail à tout le monde, si l'on entend par là donner un emploi à plein temps à tous, sur le modèle de ce qui pouvait se faire avant la crise. Le partage du temps de travail rencontre des goulots d'étranglement, car le chômage n'est pas le même dans toutes les branches industrielles : le travail serait donc à partager dans les secteurs en crise, qui ne sont précisément pas à même de supporter une telle politique sociale. Une politique de formation/reconversion des personnels serait nécessaire mais se heurte à des réticences légitimes : on n'a pas travaillé vingt ans ou plus, souvent sur des promesses d'avenir, pour se reconvertir à autre chose.

Se profile alors le risque d'une société à deux vitesses, au sein de laquelle se creuserait progressivement un fossé entre :

- d'une part, une catégorie de travailleurs "de pointe", valorisés par leur niveau de qualification et pour leur capacité à s'adapter au changement ;
- d'autre part, une masse de chômeurs déguisés, travaillant à perte du point de vue du système industriel, dans un secteur de travail protégé de la concurrence et de la nécessité du rendement.

Il y a là une évolution dangereuse, voire explosive, pour autant qu'une telle société continuerait à s'appuyer sur le travail comme valeur de référence, alors qu'une part grandissante de la population vivrait déconnectée de cet idéal.

De quelque côté que l'on se tourne (formation des jeunes, formation/reconversion, aide à la création d'entreprise, etc.), la reconversion industrielle passe par la prise en compte de la mutation des valeurs (et notamment de la valeur travail) dans la société d'aujourd'hui et de la mutation des gens dans leur rapport à ces valeurs. Le psychologue peut être celui qui accompagne le chômeur dans sa trajectoire ; il peut être celui qui apporte son éclairage à des mesures institutionnelles. Dans tous les cas, pour autant qu'il n'est pas là pour fabriquer à la place des autres de nouvelles valeurs ou pour en défendre d'anciennes, il trouve sa spécificité dans cette fonction de tiers. Dans une conception du "partenariat" telle que l'expose B. Louie, il devrait être ce partenaire un peu spécial qui garantit l'échange entre les partenaires.

Les psychologues de l'Institut Européen de Psychologie (Centre de consultations de Strasbourg) élaborent en ce moment des outils spécifiques pour répondre à ces problèmes (utilisation de l'épreuve d'anticipation de M. Berta, de jeux de stratégie, de jeux de rôles, de pratiques corporelles, dans un cadre de formation individuelle ou de groupe). Mais les propositions les plus cohérentes qu'on peut faire à cet égard ne concernent pas que la seule question du chômage ; elles sont transversales : elles vont dans le sens de dispositifs de formation des psychologues (formation davantage professionnalisée) et d'exercice de leurs pratiques (centres de psychologie) qui, par leurs bases contractuelles et leurs effets de cadre, permettent que s'exerce au mieux cette fonction.

**Notes :**

- (1) Institut Européen de Psychologie, Strasbourg.
- (2) "Le Dispositif psychologique: 1.Ethique", *Nouvelle Revue de Psychologie*, 1985, n°4. "Le Dispositif psychologique: 2. - Vers des centres de psychologie", *Nouvelle revue de psychologie*, 1986, n°5/6.
- (3) F.E.P., Paris.
- (4) R. Castel, *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- (5) P. Schmoll, *La guerre demain. Les risques de conflit mondial dans les années 80*, Paris, Réseaux, 1983.